



D20260306

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

ELECTION DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
En date du 20 mars 2026

-----

L'an deux mille-vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUCAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BAISSADE Matthieu, BANCEL Frédéric, CHARLES Fabienne, CHAZEL Ema, CRES Sébastien, FOUCAIROLLE Michel, GRELOIS Irène, LEBLOND Nadège, LEROND-PLUQUET Amandine, MEJEAN Gilles, MORALES Angélique, SEGURA Mireille, SEMENOFF Serge, TEISSONNIERE Daniel.

Était absent : TAVER Virgile (Procuration à BANCEL Frédéric)

Mme Nadège LEBLOND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

-----

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Michel FOUGAIROLLE, 14 (quatorze) voix

-M. Michel FOUGAIROLLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Pour extrait conforme,

A Pompignan, le 23 mars 2026

Le Maire, Michel FOUGAIROLLE.

La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nadège Leblond', written in a cursive style.